



QUESTIONS À POSER À VOS REPRÉSENTANT·E·S GOUVERNEMENTAUX

On ne sait jamais quand on aura l'occasion de poser des questions aux député·e·s ou à d'autres représentant·e·s gouvernementaux au sujet de leurs positions sur les enjeux qui importent le plus aux personnes âgées du Canada. Conservez cette fiche à portée de main. Ces questions se posent facilement en début de conversation et vous pouvez utiliser les renseignements qui se trouvent ici comme de brefs points à faire valoir lorsque vous avez la chance de rencontrer des député·e·s ou à d'autres représentant·e·s. N'oubliez pas qu'il vous est toujours possible de poser d'autres questions si la réponse n'est pas claire ou si vous désirez en savoir plus!

STRATÉGIE NATIONALE POUR LES PERSONNES ÂGÉES

- D'ici 2030, les personnes âgées de 65 ans ou plus composeront 23 % de la population du Canada et représenteront plus de 9,5 millions de personnes. Elles font partie du segment de la population canadienne dont la croissance est la plus rapide. Que faites-vous pour veiller à ce que les besoins des personnes âgées soient satisfaits, présentement et à l'avenir?
- Une stratégie nationale pour les personnes âgées, coordonnée et dotée d'un financement dédié et d'objectifs responsables, répondra aux besoins changeants des aîné·e·s canadiens. Que fait votre parti pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale pour les personnes âgées?
- Il est nécessaire de mettre en place une stratégie nationale pour les personnes âgées, pour contrôler les coûts croissants liés au vieillissement de la population, réduire la pression considérable exercée sur un système de soins de santé déjà surchargé et s'assurer que les aîné·e·s canadiens obtiennent les soins dont ils et elles ont besoin, au moment et à l'endroit où ils et elles en ont besoin. Que fait votre parti pour veiller à ce que le Canada se dote de la stratégie nationale pour les personnes âgées dont il a besoin?
- La lutte contre l'âgisme est un élément d'une stratégie nationale pour les personnes âgées. L'âgisme se manifeste dans nos pensées, nos sentiments et nos actes à l'égard des personnes âgées, et il est également influencé par le sexe, la race et l'orientation. Un·e Canadien·ne sur trois admet avoir traité quelqu'un différemment en raison de son âge, et si l'âge est un motif protégé par les droits de la personne au Canada, ce n'est pas le cas dans le monde entier. Cela

signifie que les personnes âgées ne jouissent pas de droits de la personne équitables. Les conventions des Nations Unies peuvent contribuer à améliorer cette situation. Retraités fédéraux demande au Canada de veiller à ce que les Nations Unies adoptent une Convention sur les droits des personnes âgées. Comment votre parti compte-t-il s'y prendre pour que le Canada adopte une convention sur les droits des personnes âgées?

SOINS DE LONGUE DURÉE

- Les personnes âgées ont des besoins différents à différents stades de la vie. La plupart des gens veulent vieillir à la maison et dans leur communauté, mais ont besoin de soutien pour y parvenir. Les problèmes de longue date liés aux soins de longue durée qui ont été mis en évidence par la COVID-19 n'ont fait qu'intensifier le désir des gens de vieillir chez eux. Que fait votre parti pour améliorer les soins pour les personnes âgées, et garantir des soins de longue durée et des soins à domicile et en milieu communautaire complets, opportuns et de qualité?
- *Pour les représentant·e·s fédéraux* : Êtes-vous en faveur de la mise en œuvre de normes nationales pour les soins de longue durée avec un financement conditionnel au respect de ces normes?
 - Si oui, que faites-vous, ou que fait votre gouvernement/ votre parti pour promouvoir leur mise en œuvre et leur respect, avec un financement lié à la reddition de comptes?
 - Si vous avez répondu « non », pourquoi? Quelle est votre solution aux problèmes qui, nous le savons, existent en matière de soins de longue durée et de soins à domicile?





QUESTIONS À POSER À VOS REPRÉSENTANT·E-S GOUVERNEMENTAUX

- **Pour les représentant·e-s provinciaux/territoriaux :** Êtes-vous en faveur de la mise en œuvre de normes nationales dont le financement est conditionnel à leur respect, pour garantir la responsabilisation des soins de longue durée et des soins à domicile?
 - Si oui, que faites-vous, et que fait votre gouvernement ou votre parti pour promouvoir leur mise en œuvre? Êtes-vous disposé·e à travailler avec le gouvernement fédéral et d'autres provinces/territoires pour mettre en œuvre des normes nationales?
 - Si vous avez répondu « non », pourquoi? Quelle est votre solution aux problèmes qui, nous le savons, existent en matière de soins de longue durée et de soins à domicile?

SÉCURITÉ DU REVENU DE RETRAITE

- Les Canadien·ne·s méritent une retraite digne et sûre. Que fait votre parti pour donner la priorité à la sécurité du revenu de retraite?
- Il faut donner la priorité à la sécurité du revenu de retraite, en élaborant une politique solide. Que fait votre parti pour soutenir et protéger les pensions et les prestations de retraite?
- Les retraité·e·s qui disposent de régimes à prestations déterminées sont moins susceptibles de devoir compter sur l'aide du gouvernement, comme le Supplément de revenu garanti. En fait, les régimes de retraite à prestations déterminées réduisent le versement annuel du SRG d'environ 2 à 3 milliards de dollars par année. Que fait votre parti pour protéger et renforcer les régimes de retraite à prestations déterminées bien gérés et pour empêcher l'adoption de lois qui permettraient aux promoteurs de régimes de ne pas tenir leurs promesses en matière de retraite?
- Au Canada, il y a plus de 2,1 millions de bénéficiaires du Supplément de revenu garanti (SRG). Pour être admissible au SRG, vous devez avoir 65 ans et votre revenu annuel doit être inférieur à 20 952 \$ (en 2023). Ce montant est inférieur au seuil de pauvreté dans la plupart des zones urbaines, et à peine supérieur au seuil de pauvreté dans les zones rurales.

Des millions de personnes âgées vivent dans la pauvreté au Canada. Que faites-vous pour aider les personnes âgées vulnérables à sortir de la pauvreté?

- Que fait votre parti pour encourager l'innovation et l'efficacité des possibilités d'épargne-retraite?
- Dans un sondage mené auprès des membres de Retraités fédéraux, 42 % des répondant·e·s qui avaient pris leur retraite au cours des trois dernières années ont déclaré avoir été touchés d'une manière ou d'une autre par Phénix. Les problèmes vont des attentes très longues pour obtenir une indemnité de départ aux versements ininterrompus à des personnes qui doivent maintenant des sommes considérables au gouvernement parce que le système n'a jamais arrêté de les payer. Outre cela, 74 % des fonctionnaires ont indiqué avoir eu divers problèmes de salaire à cause de Phénix. Que fait votre parti pour garantir une compensation adéquate pour les erreurs du système de paye Phénix et pour remédier aux problèmes d'indemnisation des retraité·e·s fédéraux et des vétérán·e·s?

ASSURANCE-MÉDICAMENTS

- Le Canada est le seul pays au monde à être doté d'un régime de soins de santé universel qui n'offre pas aussi une assurance-médicaments universelle. Quelles mesures votre parti prend-il présentement pour la mise en œuvre d'un programme universel et public d'assurance-médicaments?
- Environ 20 % des Canadien·ne·s ne bénéficient pas d'une assurance-médicaments suffisante pour répondre à leurs besoins. Comment votre parti s'assurera-t-il qu'un programme universel et public d'assurance-médicaments sera fondé sur les principes établis par consensus en matière d'assurance-médicaments (universalité; administration publique à payeur unique; accessibilité; exhaustivité; transférabilité de la couverture)?
- Un programme universel et public d'assurance-médicaments réduira la demande sur d'autres parties du système de soins de santé à un moment où celui-ci est surchargé. On estime également que l'assurance-médicaments permettra au



QUESTIONS À POSER À VOS REPRÉSENTANT·E-S GOUVERNEMENTAUX

système de santé d'économiser de 4 à 11 milliards de dollars par an. Comment votre parti s'assurera-t-il qu'un programme universel et public d'assurance-médicaments sera coordonné aux régimes publics et privés d'assurance-médicaments existants?

- Au Canada, deux personnes de 65 ans ou plus sur trois se voient prescrire cinq médicaments sur ordonnance ou plus, tandis que plus de 26 % se voient prescrire dix médicaments sur ordonnance différents ou plus. Et on estime que jusqu'à la moitié des médicaments prescrits aux personnes âgées sont soit mal pris, soit surprescrits. Quelles mesures votre parti prendra-t-il pour s'assurer qu'un programme universel et public d'assurance-médicaments surveille la prescription et la consommation des médicaments, afin de garantir une utilisation sûre, appropriée et rationnelle des médicaments?

VÉTÉRANS

- À l'heure actuelle, les femmes représentent environ 16 % des militaires; vise à ce que cette proportion atteigne 25 % d'ici 2026. Les femmes constituent aujourd'hui le segment de la clientèle d'Anciens Combattants Canada qui connaît la plus forte croissance. Que fait votre parti pour obtenir des résultats équitables pour les femmes militaires en service actif et les vétéranes?
- Selon les descriptions des vétérans-e-s, les principaux facteurs de stress pendant la transition sont le maintien de la sécurité financière, les problèmes de santé et le maintien de la vie familiale. Les vétérans-e-s ont mentionné des lignes de communication rompues entre les ministères, des renseignements incorrects ou incomplets, une surcharge de renseignements et des difficultés à comprendre le volume de démarches nécessaires à la transition. Que fait votre parti pour veiller à ce que les vétérans-e-s bénéficient d'une transition et d'une libération harmonieuses, soutenues et réussies?
- Les vétérans-e-s malades et blessés reçoivent des soins à domicile et des soins de longue durée qui sont inadéquats. Comme ils comportent 32 politiques distinctes et 28 groupes

d'admissibilité distincts, les programmes sont trop complexes, sans compter qu'ils sont basés sur le type de service militaire plutôt que sur les besoins. De plus, les vétérans-e-s malades et blessés sont souvent pris en charge par leur conjoint-e, leurs enfants adultes, leurs parents et leur famille élargie. Les vétéranes, surtout si elles sont célibataires ou divorcées, et les couples de militaires dont le ou la conjoint-e peut être déployé-e, peuvent avoir plus de difficultés à trouver un proche aidant. Quelles améliorations votre parti s'efforce-t-il d'apporter pour que les vétérans-e-s malades ou blessés et leurs aidants naturels obtiennent de l'aide?

- Les plaintes les plus fréquentes présentées au Bureau de l'Ombudsman des vétérans portent sur le temps nécessaire pour obtenir une décision d'Anciens Combattants Canada sur les prestations d'invalidité, sur le manque d'uniformité dans la manière dont certains groupes ont été traités, sur le manque de priorité pour ceux qui peuvent être à risque et sur un manque de transparence et de communication. Que faites-vous pour garantir aux vétérans-e-s des évaluations et réévaluations transparentes et en temps opportun?
- De nombreux vétérans-e-s se sont sentis blessés et estiment avoir été l'objet d'un manque de respect par des communications inadéquates — en personne, par téléphone et dans les communications écrites et électroniques —, alors qu'ils et elles essayaient d'accéder à des programmes, des services ou des indemnités. Des vétérans-e-s ont indiqué qu'ils et elles font peu confiance à Anciens Combattants Canada, et éprouvent le sentiment d'avoir été trahis institutionnellement par ce ministère. Que fait votre parti pour rétablir la confiance institutionnelle avec les vétérans-e-s?